

Nombre de conseillers titulaires : 149

Nombre de conseillers présents : 92

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre d'absents excusés : 43

1 – Finances

• Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport d'orientation ainsi présenté.

• Adoption du PPI 2020

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, la révision du programme pluriannuel d'investissement pour la période 2020-2022 avec la synthèse suivante :

Axes du PPI	Cumul Réalisé (*) + Prévisionnel	Prévisionnel 2020-2022
Programme 1 – Requalifier les centres bourgs	6 350	2 393
Programme 2 – Faciliter les mobilités	3 200	3 045
Programme 3 – Aménager des aires de loisirs	800	502
Programme 4 – Maintenir une offre commerciale de proximité	208	186
Programme 5 – Améliorer l'offre culturelle	2 481	2 047
Programme 6 – Conforter l'offre sportive	2 054	1 989
Programme 7 – Renforcer l'attractivité des écoles publiques	897	543
Programme 8 – Améliorer la relation citoyenne	1 112	308
Total PPI	17 102 K€	11 560 K€

(*) : réalisations des exercices antérieurs

Capacité de financement des investissements	18,16 M€
Investissements relevant du PPI	11,56 M€
Solde disponible investissement	6,60 M€

• Constitution d'une provision comptable pour créances non recouvrables

Le Conseil Municipal retient à la majorité des membres présents, la méthode prenant en compte l'ancienneté de la créance avec des taux forfaitaires de dépréciation à compter de l'exercice 2019 et inscrit une provision de 6 677,83 € pour l'année 2019.

• Subvention CTR – Bâtiment polyvalent à St Rémy en Mauges

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le plan de financement ci-après dont l'opération a été décidée le 25/06/2018 par délibération du Conseil Municipal, pour le projet de Mairie/Périscolaire/Bibliothèque à Saint Rémy en Mauges :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL
Maîtrise d'œuvre	79 000,00 €	<u>Apport Public :</u>	
Travaux	790 000,00 €		
		- État (DETR)	191 586,94 €
		- Région des Pays de la Loire (CTR)	442 028,00 €
		- Département	
		- ADEME (Fonds chaleur)	18 000,00 €
		<u>Autofinancement</u>	217 385,06 €
TOTAL HT	869 000,00 €	TOTAL	869 000,00 €

• **Subvention CTR – Bâtiment polyvalent à La Boissière sur Èvre**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents, le plan de financement ci-après, dont l'opération a été décidée le 25/06/2018 par délibération du Conseil Municipal et dont l'APD a été validé le 24/06/2019 par délibération du Conseil Municipal, pour le projet de Péricolaire.Bibliothèque.Restauration scolaire, à La Boissière sur Èvre :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL
Études de MOE	42 050,00 €	<u>Apport Public :</u>	
Études annexes	30 000,00 €		
Travaux	420 500,00 €	- État	
		- Région des Pays de la Loire (CTR)	336 400,00 €
		- Département	
		- Europe	
		<u>Autofinancement</u>	156 150,00 €
TOTAL HT	492 550,00 €	TOTAL	492 550,00 €

2 - Affaires Réglementaires

• **Indemnité à percevoir en règlement d'un sinistre**

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents, la somme de 6 855,60 € TTC en indemnisation du sinistre de vol par effraction à l'atelier municipal de Montrevault en mai 2018.

• **Lutte contre les termites - Délimitation du périmètre**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de déclarer en zone contaminée par les termites ou susceptibles de l'être à court terme la zone définie sur le plan ci-après située à St Rémy en Mauves, décide que tous les propriétaires de terrains, situés dans ce périmètre, seront dans l'obligation de procéder à un diagnostic de leurs parcelles bâties ou non bâties par une société agréée, et aux travaux préventifs ou curatifs nécessaires et de financer partiellement le diagnostic dans les conditions précisées.

• **Modification du cadre de travail**

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents, la modification du cadre de travail avec effet au 1^{er} janvier 2020 afin que tous les agents bénéficient d'au moins un RTT obligatoirement posé le Lundi de la Pentecôte, permettant la réalisation de la journée de solidarité de la même manière pour tous les agents.

4 - Bâtiments

• **Extension du commerce multi services du Fief-Sauvin**

Le Conseil Municipal déclare à la majorité des membres présents, irrégulière l'offre de l'entreprise DEFOND OLIVIER pour absence de mémoire technique et décide d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

Lots	Nombre d'entreprises ayant déposées une offre	Estimation	Estimations variantes exigées € HT – n° 1 : lots n° 1, 2, 3 et 8 n° 2 : lots n° 4, 6, 9 et 10	Attributaire	Montant € HT	Montants variantes exigées € HT – n° 1 : lots n° 1, 2, 3 et 8 n° 2 : lots n° 4, 6, 9 et 10
Lot 1	3	40 000,00 € HT	3 500,00 € HT	BOISSEAU BATIMENT	39 900,00	N°1 : 3 080,00
Lot 2	1	13 000,00€ HT	12 700,00 € HT	MC YOU	5 433,57	N°1 : 78 185,62
Lot 3	1	12 500,00 € HT	3 300,00 € HT	BATITECH	9 748,44	N° 1 : 3 166,95
Lot 4	1	37 200,00 € HT	3 000,00 € HT	AGENTEC DELAHAIE	35 242,61	N°2 : 2 289,60
Lot 5	1	10 000,00 € HT		SATI	11 295,85	
Lot 6	2	1 800,00 € HT	6 000,00 € HT	TREMELO	950,40	N°2 : 517,80
Lot 7	2	9 000,00 € HT		MAEINGE	7 649,38	
Lot 8	3	5 000,00 € HT	1 000,00 € HT	FREMONDIERE	2 052,00	N°1 : 1 306,44
Lot 9	1	7 000,00 € HT	6 000,00 € HT	TCS	7 600,26	N°2 : 5 003,34
Lot 10	2	16 600,00 € HT	4 000,00 € HT	COUDRAIS	19 933,90	N°2 : - 5 450,17
TOTAL		152 100,00 € HT	20 500,00 € HT VE n°1 5 600,00 € HT VE n°2		139 806,41	N°1 : 15 739,01 N°2 : 2 360,57

5 - Aménagement

• **Lotissement La Gabardière 2 au Fief-Sauvin - Prix de vente parcelle WH144**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le prix de vente de la parcelle WH 144 (791 m²) à 33 € TTC/m² faisant apparaître une TVA sur marge d'un montant de 8,71 €/m², tout en conservant pour la parcelle WH 142 (617 m²) le prix de vente fixé par la délibération 2018-189. Les frais d'acte restent à la charge de l'acquéreur.

• **Avis sur vente de logements sociaux Maine-et-Loire Habitat dans le cadre du projet de Convention d'Utilité Sociale 2019-2024**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le plan de vente des logements proposé par Maine-et-Loire Habitat dans le cadre de son projet de Convention d'Utilité sociale 2019-2026, sous conditions de :

- compenser 1 logement vendu par la création de 3 logements sur la commune de Montrevault-sur-Evre, et dans la mesure du possible, sur les communes déléguées concernées par le plan de vente, à savoir St-Quentin et St-Pierre-Montlimart,
- limiter la vente à 10 logements sur la période de la CUS,

• **Avis sur vente de logements sociaux Sèvre Loire Habitat dans le cadre du projet de Convention d'Utilité Sociale 2019-2024**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, le plan de vente des logements proposé par Sèvre-Loire-Habitat dans le cadre de son projet de Convention d'Utilité Sociale 2019-2024, compte tenu de ses engagements pris en terme de création de nouveaux logements sociaux sur St-Pierre-Montlimart, permettant d'assurer le renouvellement du parc.

Mais sous conditions de compenser un logement vendu par un logement créé à l'échelle de Mauges Communauté, et venant en complément aux 10 logements par an à réaliser sur le territoire de l'EPCI,

6 – Voirie

• **Convention de servitude Enedis parcelle WN 0371 rue des Vignes au Fuilet**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de conclure une convention de servitude avec Enedis sur la parcelle WN 0371 rue des vignes (lieu-dit Les Quarterons) au Fuilet à titre gratuit afin d'implanter un nouveau poste transformateur.

• **Convention de servitude Enedis parcelle B0589 rue du Bois Chéri au Fuilet**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, de conclure une convention de servitude avec Enedis sur la parcelle B 0589 rue du Bois Chéri (lieu-dit Jardin les caves, parking Figulina) au Fuilet à titre gratuit afin de remplacer un support béton.

7 – Environnement

• **Avis sur projet Methamauges à Beaupréau-en-Mauges**

Le Conseil Municipal émet à la majorité des membres présents, un avis favorable au projet de création d'unités collectives de méthanisation par SAS Métha Mauges sur Villedieu et Jallais.

8 – Assainissement

• **Adoption du Schéma Directeur d'Assainissement**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, le Schéma Directeur d'Assainissement de Montrevault-sur-Evre :

Priorité	Travaux	Année indicative au schéma	Montant HT estimatif	Observations / Etat d'avancement
1	Construction STEP Puiset	2019	440 000	Maîtrise d'œuvre en cours d'analyse – Étude 2020 – travaux fin 2020
2	Mise en place déphosphatation STEP Chassaie		18 000	Travaux réalisés
3	St Pierre : Secteur Bordage + Rue de l'Evre		136 840	Etude réalisée avec travaux en 2020
4	St Quentin étangs de pêche + che. de la petite Cure		214 720	Etude et travaux à engager en 2020
5	Chassaie : rue de La Loire / rue des Mauges	2020	576 400	Maîtrise d'œuvre retenue en 2019 – Étude et travaux EU / EP 2020
6	La Chapelle : rue de Jousselein		237 380	Maîtrise d'œuvre retenue en 2019 – Étude et travaux EU / EP 2020
7	Construction STEP Chapelle Aubry	2021	550 000	Maîtrise d'œuvre en cours d'analyse – Étude 2020 – travaux fin 2020
8	St Pierre : secteur Autriche	2022	471 790	Etudes non lancées
9	Centre Fief	2023	325 050	Maîtrise d'œuvre retenue en 2019 – Étude et travaux EU / EP 2020
10	Chaudron en Mauges travaux réseaux	2024	654 280	
11	Réhabilitation STEP Fief Sauvin	2025	256 850	
12	St Pierre : Allée de l'Ecusson	2026	467 720	
13	Fief Sauvin : travaux Villeneuve	2027	255 200	
14	Le Fuilet : travaux dans le centre		242 222	
15	Remise en conformité des STEP	2028	321 000	Travaux réalisés en 2019 pour les STEP de Jousselein et Montrevault Déphosphatation de la STEP de St Quentin à prévoir en lien avec création de la STEP de la Chapelle-Aubry
16	Chassaie : rue de Bretagne et des moulins	2029	251 900	
17	Saint Rémy en mauges : Rue de la Choisière		136 730	
18	St Pierre : rue de la Garnde Chesnaye		72 721	
19	Puiset Doré : rue de Leppo		76 500	
			5 705 303	

- **Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement Collectif 2018**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, le RPQS Assainissement Collectif 2018 et s'engage à le mettre en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr et de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

- **Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement Non Collectif 2018**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, le RPQS Assainissement Non Collectif 2018 et s'engage à le mettre en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr et de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

- **Réhabilitation des réseaux d'eaux usées et requalification de voirie de la centralité**

Le Conseil Municipal déclare à la majorité des membres présents, irrégulières les offres de l'entreprise EIFFAGE pour non respect du cadre de mémoire technique imposé et de l'entreprise HUMBERT et Cie pour non respect des délais d'exécution demandés et décide d'attribuer les marchés de travaux de la manière suivante :

Lots	Nombre d'entreprises ayant déposées une offre	Estimation	Estimations variantes exigées € HT- <u>Lot n° 2</u>	Attributaire	Montant estimatif attribué € HT	Montants estimatifs variantes exigées € HT - <u>Lot n° 2</u> attribuées
Lot 1	5	477 198,25 € HT		<u>EUROVIA ATLANTIQUE</u>	269 247,43 € HT	
Lot 2	5	852 993,00€ HT	1. Poste 1 : retraitement du sol en place : 23 035 € HT 2. Poste 1 : enrobé en lieu et place de l'enrobé drainant : - 25 415 € HT 3. Poste 2 : retraitement du sol en place : 20 890 € HT	<u>EUROVIA ATLANTIQUE</u>	627 703,77 € HT	
Lot 3	3	14 034,25 € HT		<u>SOA</u>	14 828,00 € HT	
SOUS-TOTAL		1 344 225,50 € HT	18 510 € HT		911 779,20 € HT	

9 - Tourisme

- **Convention cadre relative à la création d'un sentier de grande randonnée de pays sur le territoire de la Vallée de l'Èvre**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, la convention cadre relative à la création d'un sentier de Grande Randonnée de Pays sur le territoire de la Vallée de l'Èvre, traversant les communes de Vezins, Trémentines, Le May-sur-Èvre, Beaupréau-en-Mauges, Montrevault-sur-Èvre et Mauges-sur-Loire.

10 - Affaires Scolaires/Enfance-Jeunesse

- **Convention de participation financière avec le centre médico-scolaire de Beaupréau-en-Mauges**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents, la participation financière de la commune aux charges de fonctionnement du centre médico-scolaire à hauteur de 1 829,55 € pour 2019.

- **Convention de partenariat support numérique pédagogique éducatif Canopé**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents, d'adhérer au réseau Canopé et de s'abonner à l'offre de services pour le compte des enseignants des écoles publiques de son territoire.

- **Participation scolarisations extérieures**

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents, de participer aux frais de scolarité comme suit :

- 10 enfants de la commune de Beaupréau-en-Mauges pour un montant de 5 695,19 €,
- 1 enfant de la commune d'Ancenis-Saint-Géréon pour un montant total de 388,71€.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 27 Janvier 2020 à 20 heures 30